

REGLEMENT DU DEFI DE FONDUS DE L'UBAYE

Article 1 : L'OBJECTIF

L'objectif de la confrérie est d'apporter, au travers une épreuve sportive demandant endurance et ténacité, un soutien moral aux enfants atteints de la mucoviscidose, et grâce aux frais d'inscriptions, une participation financière à la lutte contre cette maladie.

Article 2 : LES PARCOURS

Les parcours sont obligatoirement empruntés dans l'ordre défini par le règlement et l'organisateur.
Le départ et l'arrivée se feront à Barcelonnette.

CHOIX 1 : la montée de la cime de La Bonnette

Aller-retour Barcelonnette - Cime de La Bonnette
Distance : 66 km - dénivelé : + 1680 m
Départ samedi à partir de 8h, arrivée à Barcelonnette avant 20h
Observation : ce choix ne permet pas d'être intronisé dans la confrérie des Fondus de l'Ubaye, mais de participer à la lutte contre la Mucoviscidose.

CHOIX 3 : Parcours des 5 cols

Distance : 258 km - dénivelé : + 5360 m

- Départ Samedi 5h30
- Arrivée avant dimanche 5h30

Cols : Pontis → St Jean → Allos → Cayolle → Bonnette.

Possibilité si la condition physique est bonne de poursuivre sur les 7 cols (choix à signaler à l'organisateur au poste de Barcelonnette).

CHOIX 2 : Parcours des 4 cols

Distance : 206 km - dénivelé : + 4200 m

- Départ Samedi 5h30
- Arrivée avant dimanche 5h30

Cols : Pontis → St Jean → Allos → Bonnette

Possibilité si la condition physique est bonne de poursuivre sur 5 ou 7 cols (choix à signaler à l'organisateur au poste de Barcelonnette).

CHOIX 4 : Parcours des 7 cols

Distance : 336 km - dénivelé : + 6930 m

- Départ Samedi 5h30
- Arrivée avant dimanche 5h30

Cols : Pontis → St Jean → Allos → Cayolle → Cime de La Bonnette → Vars → Larche*

(* en cas d'une éventuelle interdiction d'utiliser l'accès au col de Larche, les organisateurs se réservent le droit d'inscrire un tronçon complémentaire, d'une difficulté similaire en remplacement.

Article 3 : GRADES DANS LA CONFRERIE

L'accès à la confrérie se fait au travers de trois grades suivant les difficultés surmontées.

- ▶ **Membre** : le cycliste qui aura atteint quatre des sept cols (dont la cime de la Bonnette).
- ▶ **Maître** : le cycliste qui aura atteint cinq des sept cols (dont la cime de la Bonnette).
- ▶ **Grand maître** : le cycliste qui aura atteint les sept cols.

Article 4 : ORGANISATION GENERALE

Les points de contrôle : Aire de départ et d'arrivée (Salle du Marché couvert à Barcelonnette) et Sommet de chaque cols

Les ravitaillements : à Uvernet-Fours - Barcelonnette - Jausiers

Pasta-party : à partir de 20 h le samedi et jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent à Barcelonnette.

Article 5 : FRAIS D'INSCRIPTION

Choix 1 : frais d'inscription réduits à 30€ (ne donnent pas droit à la pasta-party)
6€ à « confrérie des Fondus de l'Ubaye » - 24€ à « Vaincre la Mucoviscidose »
Pour avoir droit à la pasta-party rajouter 10€ (ticket à réserver en même temps que l'inscription)

Choix 2, 3, 4 :
Le montant de l'inscription est de 40,00 € à acquitter en deux chèques séparés :
▶ l'un de 16,00 € à l'ordre de : « Confrérie les fondus de l'Ubaye » **20€ à partir du 1/06/08**
▶ l'autre de 24,00 € ou + à l'ordre de l'association "**Vaincre la Mucoviscidose**".

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

Fondus de l'Ubaye - 2, Avenue Ernest Pellotier - 04400 Barcelonnette
Tél : 04.92.81.38.75 (domicile) courriel : fondubaye@gmail.com

Article 6 : SECURITE

Les participants doivent respecter le code de la route, les éventuelles interdictions de circulation et posséder un éclairage conforme à la réglementation si celui-ci s'avère nécessaire.

Les participants qui s'inscrivent sur les choix 2 ou 3 et qui décident de poursuivre sur le choix 3 ou 4, s'engagent à en informer les organisateurs au poste de Barcelonnette.

Article 7 : ASSURANCES RESPONSABILITE

Chaque participant devra être en possession d'une assurance individuelle accident ou responsabilité civile personnelle, soit par le biais d'une licence délivrée par une fédération sportive, soit à titre privé. Tout participant s'y engage en signant le formulaire d'inscription, l'organisateur ne saurait donc être tenu responsable en cas de manquement à cet engagement et par conséquent en cas d'incident ou de sinistre survenu au participant, avant, pendant ou après l'épreuve. Dans le même cadre, la responsabilité individuelle de tous les collaborateurs, assistants et membres de l'équipe d'organisation, ne saurait être engagée.

Article 8 : HOMOLOGATION DES RESULTATS

Après retour de sa carte de route dûment renseignée et visée à chaque point de contrôle, le nouveau membre recevra l'homologation de son résultat et un diplôme numéroté faisant état de son rang dans la confrérie.

Article 9 : LES RECOMPENSES

- Coupe au club le plus représenté (5 participants minimums)
- Coupe challenge « grand-maître » (remis au candidat ayant réussi 3 années consécutives les 7 cols dans un temps inférieur à 15 heures. Début du challenge en 2006)
- Coupe au plus jeune et au plus ancien,
- Coupe féminine
- Diplôme à tous ceux qui seront intronisés

Pour l'association



Grâce et avec le concours de

COMMUNAUTE DE COMMUNES
"VALLEE DE L'UBAYE"



Barcelonnette



Les Thuiles



Faucon

meolans



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner avant le 31 mai 2008 à :
Fondus de l'Ubaye - Le défi des fondus - 2, Av. Ernest Pellotier - 04400 Barcelonnette
Tél : 04.92.81.38.75 fondubaye@gmail.com

ATTENTION

Après le 31 mai 2008, le montant de l'inscription pour l'accès à la confrérie est augmenté de 4€

Les inscriptions au D.F.U. seront closes le vendredi 27 juin 2008 à 20h.

Les inscriptions pour la montée de La Bonnette pourront être prises le samedi 28 juin avant 11h.

Vous pouvez faire des photocopies si besoin. Merci d'écrire en lettres capitales

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Email :

Personne à contacter en cas d'accident : Tel :

Je suis licencié d'une fédération dont la délivrance de la licence nécessite un certificat médical :

Club (ou association ou indépendant) : (A écrire en totalité sans abréviation)

N° de licence : Fédération :

Joindre une photocopie de la licence

Je ne suis pas licencié :

Je joins un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme de moins de 3 mois.

Je possède une assurance responsabilité civile personnelle

PARCOURS CHOISI (cf. règlement) : entourer votre choix

Montée de La Bonnette 4 cols 5 cols 7 cols

Ci-joint mon règlement par chèques (**impérativement 2 chèques comme ci-dessous**) :

► Pour la seule montée de La Bonnette

6,00 € (ou 16 € avec ticket pasta-party)

à l'ordre de : « Confrérie Les Fondus de l'Ubaye » - Chèque N° :

24,00* € ou plus* : à l'ordre de « Vaincre la mucoviscidose » - Chèque N° :

► Pour l'accès à la confrérie (4,5 ou 7 cols)

16,00 € (20 € à partir du 01/06/2008)

à l'ordre de : « Confrérie Les Fondus de l'Ubaye » - Chèque N° :

24,00* € ou plus* : à l'ordre de « Vaincre la mucoviscidose » - Chèque N° :

* Vous recevrez un certificat de la part de l'association, qui vous permettra de déduire de vos impôts ce don à une association reconnu d'utilité publique dans la limite autorisée par la loi.

Le règlement du « DEFI CONTRE LA MUCOVISCIDOSE » a été lu et approuvé

A : Le : Signature :

Épreuve cycliste longue distance

LE D.F.U. DEFI DES FONDUS DE L'UBAYE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

Barcelonnette - Samedi 28 juin 2008



**Vous aimez pédaler
grimper, souffler,
vous dépasser ?**

**Un défi personnel
ayant un sens noble**

Parce qu'au-delà de la souffrance, les enfants atteints de mucoviscidose se dépassent au quotidien pour simplement respirer, pour SOUFFLER, la confrérie des « Fondus de l'Ubaye » vous propose de la rejoindre au terme d'un effort consacré à la lutte contre cette maladie génétique.